



Association *Le Gecko Sautteur*

Procès-verbal

Association : Le Gecko Sautteur, case postale 129, 1000 Lausanne 12
Réunion : 11 mai 2016
Durée de la séance : 1h30
Lieu : 1012 Lausanne

Ordre du jour

1. Mot et rapport du président
 2. Démission et élection des nouveaux membres du comité
 3. Rapport financier et budget prévisionnel de l'association, par la trésorière
 4. Rapport des vérificateurs des comptes de l'année 2015
 5. Site de l'association
 6. Propositions et questions
 7. Levée de l'assemblée
-

1. Mot du président

Le procès-verbal 2015 a été rédigé par M. Noble qui en est remercié.

Le président présente le rapport des activités de l'association :

Aïkido

Plusieurs personnes se sont intéressées à cette activité. Pourtant, ils n'ont pas donné suite.

Stretching

Le cours fonctionne très bien. Il y a eu plusieurs nouvelles entrées et sorties. L'ambiance y est toujours très chaleureuse. Une vingtaine de membres sont inscrits, dont 4 hommes. 2 repas ont été organisés, au mois de juin et au mois de décembre. Moment sympathique qui permet de faire plus ample connaissance.

Judo

Le Président transmet quelques informations concernant les événements les plus significatifs.

Plusieurs jeunes ainsi que M. Frank Dessoly viennent m'accompagner pendant les cours selon leur disponibilité. Ceci est un soulagement pour moi à la vue du nombre important de judokas, environ 70.

Nous avons participé à 6 tournois. Nous nous sommes également déplacés pour des entraînements à l'extérieur. M Olivier Paillet à participé au cours des grands en tant que pratiquant de jujitsu Brésilien, cela a été très apprécié par nos grands.

Nous avons aussi organisé des entraînements collectifs au sein de l'association cela concerne les cours entre 17h00 et 19h00. Le but étant de faire un entraînement plus conséquent, de créer un esprit d'équipe entre ces deux groupes et de faire profiter les jeunes de l'expérience des plus grands.

Samedi 3 mai a eu lieu notre 6ème tournoi interne de l'association. 45 judokas se sont inscrits. Coupe au 1^{er} et médailles pour tous les participants. Nos grands ont arbitré, installé et rangé la salle. La restauration était organisée et gérée par Mmes Sarah Desplands et Caroline Tahenti, soutenues par Noëlie Desplands, Ben et Hakim Tahenti. Les photos ont été réalisées par Nine Noble et les vidéos par Alix Noble. Un grand remerciement à toutes ces personnes.

Nous avons également organisé notre habituelle fête de Noël le 18 décembre qui réunit famille et proches. Démonstration de judo et apéro étaient au programme.

Vous pouvez retrouver tous les résultats, photos et vidéos sur notre site.

M. Noble informe qu'il a assisté à l'AG de l'Association Vaudoise de Judo & Ju-Jitsu. Cette dernière a décidé de doubler la cotisation annuelle des clubs/associations de Fr. 100.- à Fr. 200.- pour 2015.

Divers

Changement d'hébergeur pour notre site avec Easy Giga.

Notre collection d'articles de sport aux couleurs de l'Association fonctionne bien. 136 pièces ont déjà trouvé preneur. Pour rappel : training, sac de sport, tee-shirt et linge de bain sont disponibles.

Pour rappel, l'association poursuit sa publication dans le journal « Le Canard » avec une annonce d'un quart de page. Ce journal de quartier paraît 4 fois l'an (février, mai, août, novembre) dans les quartiers des Boveresses - Eterpeys - Grangette - Praz-Séchaud. Il est distribué à près de 1500 ménages.

2. Démissions, élections au sein du comité

Il n'y a aucune admission et démission. Le comité reste identique.

3. Rapport financier et budget prévisionnel de l'association, par la trésorière

Mme Tahenti documente les comptes 2015 qui se portent bien. Elle fait le tour des activités :

- aikido : aucun problème,
- stretching : aucun problème,
- judo : nous avons rencontré quelques retards de paiement concernant uniquement des situations liées à des difficultés sociales. Des arrangements financiers ont été trouvés.

L'AG adresse ses remerciements à Mme Tahenti pour la qualité de son excellent travail.

4. Vérification et état des comptes

Mme Sarah Desplands et M. Salvatore Cali présentent le rapport des vérificateurs des comptes, précisent la bonne tenue de ceux-ci et leur conformité à la législation. Ils ont examiné la comptabilité avec soin. Ils demandent l'approbation des comptes à l'assemblée générale et de leur en donner décharge.

Les comptes sont approuvés et acceptés à l'unanimité. Ils sont vivement remerciés.

Élection des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs poursuivent leur activité.

L'AG les en remercie.

5. Site de l'association

Le Président annonce que le site internet de l'association, www.geckosauteur.ch fonctionne bien et qu'il continue à gérer l'entier de son contenu. Des liens ont été créés sur différents réseaux sociaux : YouTube (61'000 visites), Facebook, Anibis, Trouver-un-Cours, Etudeal, Annoncis, Google+ etc... A fin décembre, plus de 85'000 visites sur notre site depuis son lancement début 2011.

Le Président souligne la disponibilité de notre webmaster M. Olivier Paillet. Il l'en remercie chaleureusement.

Il rappelle aux personnes présentes de consulter le site régulièrement et à le transmettre à leur réseau privé et professionnel. Il reste ouvert aux remarques constructives afin d'en améliorer la visibilité. De nouvelles idées sont en gestation.

M. Noble est félicité pour son engagement et son travail.

6. Les propositions et questions diverses

M. le Président avait proposé en 2014 une modification des statuts avec le rajout d'un article 18. Il souhaitait participer au concours « Un sport sans fumée » dans le cadre de « cool and clean » qui est parrainé par Swiss Olympic, l'Office fédéral du sport (OFSP) et l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

En complétant nos statuts par cette Charte d'éthique du sport, nous aurions espéré faire partie des 18 bénéficiaires d'une récompense pouvant atteindre Fr. 5'000.-. Le délai d'inscription pour les clubs était fixé au 31 décembre 2015.

Malheureusement notre Association n'a pas été retenue (mail de janvier 2016).

7. Levée de l'assemblée

Le Président remercie les personnes présentes et lève l'AG. Elle est suivie d'une verrée et d'une discussion informelle.

La secrétaire
Caroline Tahenti



Le Président
Alain Noble

